

Maged Younes, Head
 UNEP Chemicals Branch, DTIE
 Maison Internationale de l'Environnement
 11-13, chemin des Anémones
 CH-1219 Châtelaine
 Geneva, Switzerland.

Tél.: (+41 22) 917 12 34
 Fax: (+41 22) 797 34 60
 Email: info@unepchemicals.ch
 info@pops.int
 info@pic.int

PNUE Substances chimiques est
 une unité de la Division Technologie,
 industrie et économie du PNUE

VISITEZ NOTRE SITE WEB
WWW.CHEM.UNEP.CH

Une liste de publications est disponible chez PNUE Substances chimiques et à l'adresse (www.chem.unep.ch). Les documents sont gratuits.

Activités relatives au mercure et autres métaux

Les partenariats constituent un élément fondamental du programme du PNUE visant à réduire les risques pour la santé et l'environnement causés par le mercure. Le PNUE a participé et a fourni un appui financier à plusieurs manifestations organisées dans le cadre de ces partenariats:

- Atelier international sur le contrôle du mercure provenant de la combustion du charbon (Beijing, novembre 2005);
- Conférence des pays d'Asie du Sud-Est sur les solutions de remplacement du mercure dans les soins de santé (Manille, janvier 2006);
- Visites d'échange technique à l'intention de spécialistes russes effectuées dans des usines de chlore et de soude caustique (Allemagne, Espagne, Italie, février 2006);
- Atelier CCE-Amériques en vue de promouvoir la réduction de l'utilisation du mercure dans les produits (Merida, Mexique), février 2006);

- Atelier de contrôle du mercure dans les usines de chlore et de soude caustique, y compris deux visites d'usine (Coatzacoalcos (Mexique), mars 2006).

Le PNUE peut également commencer l'élaboration d'études scientifiques du plomb et du cadmium. Une lettre a été adressée en mars 2006 à tous les gouvernements et parties prenantes transmettant un programme de travail et invitant ceux qui ne l'ont pas encore fait à désigner un membre du Groupe de travail qui finalisera les études lors d'une réunion prévue du 18 au 22 septembre 2006. Une première version devrait être distribuée au Groupe de travail pour observation d'ici à fin mai 2006.

Pour toute information complémentaire, veuillez consulter les sites ci-après:

<http://www.chem.unep.ch/mercury/partnerships> et
http://www.chem.unep.ch/Pb_and_Cd/

Projet sur les capacités d'analyse des POP

Un projet géré par le Service Substances chimiques du PNUE et financé par le Fonds pour l'environnement mondial donne déjà des résultats qui aideront à combler les lacunes dans les capacités régionales d'analyse des polluants organiques persistants. Le projet appuie des dispositions clés de la Convention de Stockholm, notamment celles concernant l'évaluation de l'efficacité, la production non intentionnelle de polluants organiques persistants et "la faible teneur en POP des déchets de POP". Parmi les résultats obtenus à ce jour figurent:

1. Une banque de données des laboratoires existant dans le monde classés en fonction

de leur capacité à analyser les classes de polluants organiques persistants dans différentes matrices. Une banque de données avec un moteur de recherche est en cours de création et des informations sont collectées au moyen d'un questionnaire;

2. Des critères recommandés pour:
 - a) L'échantillonnage, l'identification et la quantification des polluants organiques persistants;
 - b) Le fonctionnement durable des laboratoires de polluants organiques persistants.

Pour toute information complémentaire, veuillez consulter le site <http://www.chem.unep.ch/pops/laboratory/default.htm>.

Etat des NIPS

L'article 7 de la Convention de Stockholm prévoit que chaque Partie doit élaborer et s'efforcer de mettre en œuvre un plan pour s'acquitter de ses obligations en vertu de la Convention et le transmettre à la Conférence des Parties dans un délai de deux ans à compter de la date d'entrée en vigueur de la Convention à son égard. Au 13 avril 2006, les Parties ci-après avaient communiqué leurs plans nationaux de mise en œuvre: Bolivie, Burundi, Egypte, ex-République yougoslave de Macédoine, Japon, Lettonie, Nioué, République de Moldova et Roumanie.

Le Bulletin d'informations du PNUE Substances chimiques est publié périodiquement afin de donner aux lecteurs dans le monde une mise à jour des activités et de promouvoir la gestion écologique rationnelle des substances chimiques et d'ainsi contribuer à la protection de la santé publique et de l'environnement.

Le PNUE soutient le développement durable en catalysant les actions globales vitales et en bâtissant les capacités nationales vers une gestion écologique rationnelle des substances chimiques à travers l'échange d'informations, la formation et la constitution de capacité.

Veuillez adresser toutes demandes de renseignements et correspondances au Directeur, PNUE Substances chimiques.

Les reproductions de matériels sont autorisées, mais avec mentions de PNUE Substances chimiques.



Eruption du volcan Mont Saint Helen - les volcans émettent jusqu'à 1000 tonnes de mercure par an.



Photo / Juan Manuel Barbeito, UNEP Chemicals Branch



PNUE Substances Chimiques

Bulletin d'informations

Division Technologie, Industrie et Economie

Vol. 10, No. 1 Mai 2006

Nouveau Directeur exécutif du PNUE

L'Assemblée générale, agissant sur la proposition du Secrétaire général, Kofi Annan, a élu à l'unanimité M. Achim Steiner (Allemagne) Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement pour un mandat de quatre ans commençant le 15 juin 2006. M. Steiner, qui est actuellement Directeur général de l'Union mondiale pour la nature (UICN), succèdera à M. Klaus Töpfer, qui a été Directeur exécutif du PNUE pendant plus de huit ans, pour devenir le cinquième Directeur exécutif du PNUE.

C'est arrivé à Dubaï

Tous les participants à la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques (ICCM) se souviendront du lundi 6 février 2006 comme d'une journée décisive pour l'élaboration de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM). SAICM est un cadre d'orientation politique visant à soutenir la réalisation de l'objectif fixé lors du Sommet mondial pour le développement durable, à savoir faire en sorte que d'ici à 2020, les produits soient utilisés de manière à réduire au minimum leurs effets nocifs sur la santé et l'environnement.

A l'issue de trois ans de réunions et de consultations, de trois sessions du Comité préparatoire et de trois jours de négociations finales, SAICM a été finalement adoptée à Dubaï. Des accords ont été conclus sur les trois principaux documents de SAICM, à savoir la Déclaration de Dubaï, la Stratégie politique globale et le Plan d'action mondial ainsi que sur quatre résolutions de la Conférence. Il a été possible de parvenir à un consensus sur les questions



Dubaï s'est avéré être un décor dynamique et inspirant pour ICCM

en souffrance grâce à la médiation habile du Président de la Conférence, M. Mariano Arana, Ministre du logement, de l'aménagement du territoire et de l'environnement de l'Uruguay. SAICM a ensuite été approuvée par le Conseil d'administration du PNUE à sa neuvième session extraordinaire et devrait être examinée par les organes d'administration d'autres organisations en temps utile.

Le PNUE et la première phase de mise en œuvre de SAICM

ICCM a créé le Programme de démarrage rapide en vue de soutenir les activités initiales de renforcement des capacités pour la mise en œuvre de SAICM dans les pays en développement, les pays les moins avancés, les petits Etats insulaires en développement et les pays à économie en transition. Le PNUE a été invité à mettre en place et à gérer un Fonds d'affectation spéciale du Programme de démarrage rapide, volontaire, et limité dans le temps. Le Fonds d'affectation spéciale fournira les fonds de lancement nécessaires pour soutenir les objectifs et les priorités stratégiques du programme. Les gouvernements et, dans des circonstances exceptionnelles, des organisations non gouvernementales de tous les secteurs concernés par la gestion des produits chimiques pourraient y contribuer.

En parallèle, le PNUE planifie également ses propres activités initiales et à long terme de mise en œuvre de SAICM. Il élabore une série limitée d'activités initiales devant être mises en œuvre en 2006-2007 et prépare un plan global de mise en œuvre des activités pour



Photo / Ian Britton (c) FreeFoto.com

2008-2020, conformément à la stratégie politique globale et au plan d'action mondial. En fonction de la disponibilité de ressources additionnelles, les activités initiales de mise en œuvre comprendront le renforcement des capacités en vue de l'accès à l'information, un colloque sur le trafic illicite et une publication sur le recouvrement des coûts pour financer des systèmes de réglementation des produits chimiques.

Message du Directeur



Photo / Dan Weyland © danweyland.com

L'adoption de SAICM marque un progrès majeur dans l'histoire de la gestion mondiale des produits chimiques à plusieurs titres. Outre sa nature multisectorielle et le fait qu'elle implique de nombreuses parties prenantes, un aspect attire particulièrement l'attention: le potentiel d'intégrer une gestion rationnelle des produits chimiques dans le programme pour le développement.

Les produits chimiques font dorénavant partie de notre vie quotidienne et sont indispensables à la plupart de nos activités, telles que la prévention, le contrôle des maladies et l'augmentation de la productivité agricole. De ce fait, les substances chimiques sont donc essentiels au développement. Toutefois, pour atteindre un développement durable, il est nécessaire d'adopter des

politiques et des approches responsables en matière de leur gestion, afin de garantir un niveau maximum de sécurité et de protection des êtres humains et de l'environnement.

Dans la Déclaration du Millénaire adoptée en 2000, les dirigeants du monde entier ont engagé leur pays dans un partenariat mondial pour réduire la pauvreté, améliorer la santé et assurer la viabilité de l'environnement à long terme. En 2002, à Monterrey, ils ont créé un cadre de partenariat mondial pour le développement. Les éléments du consensus de Monterrey, notamment l'engagement à promouvoir un système économique pleinement inclusif et équitable et à répondre à la nécessité d'un nouveau partenariat entre pays pauvres et pays riches, figurent également dans les objectifs de SAICM. Le défi que nous devons relever consiste donc à montrer qu'on ne peut investir véritablement dans le développement sans investir dans la gestion rationnelle des produits chimiques.

Maged Younes
Chef du Service Substances chimiques du PNUE.

Maged Younes – Note biographique

Maged Younes a été nommé chef du Service Substances chimiques du PNUE le 1^{er} février 2006. Il est titulaire d'une maîtrise et d'un doctorat en biochimie et chimie physiologique, ainsi que d'un doctorat ès sciences en toxicologie et pharmacologie biochimique.

Maged a débuté sa carrière comme chercheur et professeur de toxicologie et de pharmacologie biochimique en Allemagne, avant de rejoindre l'Office fédéral allemand de la santé puis l'OMS. Tout au long de sa carrière à l'OMS, tant au niveau régional que mondial, Maged Younes a abordé les différents aspects de la

gestion et des politiques en matière d'hygiène du milieu, et a dirigé plusieurs équipes pluridisciplinaires dans ce domaine. Il a aussi supervisé les équipes de spécialistes dans d'autres domaines : évaluation des risques (y compris le poids des maladies et la rentabilité de l'évaluation des interventions), sécurité des produits chimiques (y

compris alimentaires), questions intersectorielles relatives à l'hygiène du milieu et la santé professionnelle. Il s'est attaché à établir des liens entre les politiques scientifiques et les politiques relatives à l'hygiène du milieu, à assurer la coordination avec d'autres organismes internationaux et des organisations non gouvernementales, ainsi qu'à fournir des conseils sur les orientations politiques à ses homologues des Etats membres. Il a achevé sa carrière à l'OMS en tant que Directeur du Bureau du Sous-Directeur général, en charge du développement durable et de la salubrité du milieu.

REIC (CIEN) - Connecter pour une gestion rationnelle des produits chimiques

Le projet de REIC a été initié en 2000 pour fournir aux pays en développement les moyens d'accéder aux informations sur les produits chimiques via l'Internet. Depuis 2005, le projet combine les acquis de la consolidation du cadre institutionnel pour l'accès à l'information et ceux du système d'information sur les technologies écologiquement rationnelle (ESTIS) pour développer les portails Internet nationaux et encourager l'établissement des réseaux. A ce jour, 8 pays d'Amérique centrale et 42 pays d'Afrique ont mis en œuvre le projet. Neuf pays d'Afrique possèdent un site national REIC et 87 administrateurs réseau ont été formés à l'utilisation de l'ESTIS pour développer les pages Web. <http://jpl.estis.net/communicaties/cien>

Projets conjoints avec DTIE et SCB



Photo / Frank Moser, UNEP Chemicals Branch

Deux projets qui vont être mis en œuvre très prochainement mettent en lumière la corrélation entre la gestion des substances chimiques et des déchets, ainsi que les liens de coopération étroite entre le Service Substances chimiques du PNUE, la Division Technologie, Industrie et Economie et le secrétariat de la Convention de Bâle. Ces deux projets sont soutenus par le

Fonds canadien pour les polluants organiques persistants. Le premier projet aidera les pays à mettre en place une gestion écologiquement rationnelle des déchets grâce à l'application conjointe des directives de la Convention de Stockholm et de la

Convention de Bâle sur les meilleures technologies disponibles et les meilleures pratiques environnementales et sur la gestion écologiquement rationnelle des POP en tant que déchets, y compris la production intentionnelle et non intentionnelle de POP.

Le deuxième projet s'inspire du projet de Réseau d'échange d'informations sur les produits chimiques, soutenu par le Fonds canadien pour les POP, l'USEPA et le Gouvernement suisse et mis en œuvre par le Service Substances chimiques du PNUE en vue de créer un réseau régional intégré d'informations sur les produits chimiques et les déchets en Afrique. Ce projet tire partie des synergies entre le secrétariat de l'environnement du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et les accords multilatéraux sur l'environnement pertinents relatifs aux produits chimiques et aux déchets, tels que les Conventions de Stockholm, de Rotterdam et de Bâle. Il sera réalisé en coopération avec le Centre régional de la Convention de Bâle au Caire.

Convention de Stockholm - COP.2

La deuxième réunion des Parties à la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (COP.2) aura lieu du 1^{er} au 5 mai 2006 à Genève. La réunion devrait procéder au premier examen du mécanisme de financement de la Convention et lancer le processus d'évaluation de l'efficacité de la Convention. Par ailleurs, elle se penchera sur la nécessité de continuer à utiliser le DDT pour lutter contre les vecteurs pathogènes. La réunion envisagera aussi les moyens d'améliorer les synergies entre les secrétariats des Conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm et de créer des centres régionaux pour le renforcement des capacités et le transfert de technologies. Elle examinera en outre les travaux de trois organes subsidiaires: le Comité d'étude des polluants organiques persistants, à sa première réunion (POPRC.1) en novembre 2005; le

Groupe d'experts sur les meilleures techniques disponibles et les meilleures pratiques environnementales, à sa première réunion (EGBATBEP.1) fin novembre 2005; et le Groupe de travail à composition non limitée sur le non-respect qui se réunira juste avant COP.2.

POPRC.2 devrait se tenir du 6 au 10 novembre 2006 à Genève. EGBATBEP.2 est prévue du 4 au 9 décembre 2006 à Beijing.



Photo / Juan Manuel Barbeito, UNEP Chemicals Branch

Convention de Bâle - Préparatifs de COP.8

A sa cinquième réunion, le Groupe de travail à composition non-limitée (OEWG) a envisagé une nouvelle approche programmatique axée sur les activités principales. Dans ce contexte, la réunion a examiné l'élaboration d'un programme de partenariats public-privé de la Convention de Bâle, les synergies entre les conventions sur les produits chimiques et la gestion des déchets ainsi que la mobilisation de ressources. En termes d'assistance technique et de renforcement des capacités, la réunion a souligné la nécessité de renforcer la coopération régionale et d'appuyer les Centres régionaux de la Convention de Bâle (BCRCs) pour l'exercice biennal 2007-2008, afin de promouvoir une approche de la gestion des produits chimiques axée sur le cycle de vie.

Des progrès ont été accomplis s'agissant de la question des navires obsolètes. Compte tenu des travaux de l'Organisation maritime internationale (OMI) sur un nouvel instrument juridique visant à réglementer la mise au rebut des navires, la réunion a examiné les mesures environnementales provisoires qui devront être prises jusqu'à l'entrée en vigueur éventuelle d'un instrument de l'OMI.

La réunion a adopté un nouveau manuel de formation sur le trafic illicite des déchets dangereux et autres déchets à l'intention des douanes et autres organismes d'application des lois. La réunion a également achevé trois nouvelles séries de directives sur la gestion écologiquement rationnelle du DDT et des pesticides périmés ainsi que des dioxines et furanes.

Etat de ratification de la Convention de Rotterdam

Au 1^{er} avril 2006, 105 pays et la Communauté européenne avaient déposé leurs instruments de ratification de la Convention de Rotterdam. Actuellement, 39 substances chimiques sont répertoriées par la Convention de Rotterdam, soit 24 pesticides, 4 préparations pesticides extrêmement dangereuses et 11 produits chimiques industriels.

Etat des ratifications de la Convention de Stockholm

Au 13 avril 2006, la Convention de Stockholm comptait 121 Parties. Nouvelles Parties depuis la dernière publication: Bahamas, Bahreïn, Burundi, Cap-vert, Honduras, Inde (République islamique d'), Jamahiriya arabe libyenne, Madagascar, Mauritanie, Micronésie (Etats fédérés de), Mozambique, Namibie, Nicaragua, Nioué, Pérou, République arabe syrienne, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sao Tomé-et-Principe, Singapour, Sri Lanka, Swaziland, Vanuatu et Venezuela.

Convention de Rotterdam - CRC.2 et COP.3

La deuxième réunion du Comité d'étude des produits chimiques (CRC.2) s'est tenue à Genève du 13 au 17 février 2006. La réunion est convenue de transmettre le projet de document d'orientation des décisions (DGD) sur l'amiante chrysotile à COP.3 pour décision sur son inscription à l'Annexe III de la Convention. Les experts ont également décidé d'élaborer un projet de DGD sur les composés organiques d'endosulfan et de tributyle-étain. Le projet de DGD pour ces deux produits chimiques sera achevé à CRC.3, qui se tiendra à Rome en mars 2007, et sera communiqué pour inscription éventuelle à COP.4 (2008). Par ailleurs, le CRC a également examiné des documents sur l'évaluation des risques et les restrictions commerciales au titre d'autres accords multilatéraux sur l'environnement, lesquels ont été communiqués à COP.3 pour examen.

COP.3 se tiendra à Genève du 9 au 13 octobre 2006. Outre la décision sur l'inscription de l'amiante chrysotile et les discussions sur les documents transmis par le CRC, la réunion poursuivra également ses discussions sur le non-respect et sur un éventuel mécanisme de financement. La question des synergies entre les conventions sur les produits chimiques sera également examinée ainsi que le programme de travail (y compris l'assistance technique) pour 2007 et 2008. La réunion comprendra un débat de haut niveau.

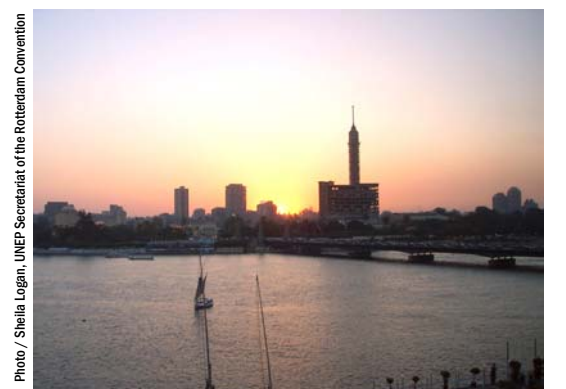


Photo / Sheila Logan, UNEP Secretariat of the Rotterdam Convention